

REPUBLIQUE
FRANCAISE
REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES
DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE
ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

Nombre de membres :
En exercice : 24
Présents : 19
Ayant pris part au vote
(vote public) : 22
○ Pour : 22
○ Contre : 0
○ Abstention : 0
○ Blanc : 0
○ Nul : 0

Date de convocation :
Le 18 novembre 2025

Date d'affichage :
Le 18 novembre 2025

DELIBERATION N° :
DC/2025-11-24/08

OBJET DE LA SEANCE :
Assainissement collectif

RPQS 2024

HAUT PAYS DU VELAY COMMUNAUTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

*L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre novembre,
A 20 h 00, le Conseil Communautaire
s'est réuni en séance ordinaire et publique
à Raucoules (salle des associations),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Jean-Marc TOURON)*

Présents : MM. DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean-Paul, VALLAT Robert, MOULIN Christophe, MOUNIER Lucien, JURY Gilles, SOUVIGNET Bernard, TOURON Jean-Marc, SANTY Jean-Pierre, CIBERT Gilles, POINAS Jean-Michel, PEYRARD Nicolas, et Mmes DREVET Hélène, MARCON Catherine, MEYNET Isabelle, JAMES Marie-Laure, SOUTRENON Maryline et DURIEUX Gladys.

Excusé : Néant.

Absents : Mme MASSARDIER Céline et CELLE Hubert.

Pouvoirs : M. SABY F.-Régis donne pouvoir à Mme JAMES M.-Laure.

Mme MOUNIER Emeline donne pouvoir à Mme MEYNET Isabelle.

M. PEYRARD Guy donne pouvoir à Mme SOUTRENON Maryline.

M. JURY, Vice-Président, rappelle au Conseil Communautaire les délibérations n° DC/2024-11-04/02 et n° DC/2024-11-04/03 du 4 novembre 2024 actant la prise de la compétence « assainissement des eaux usées » et approuvant les nouveaux statuts de la Communauté de Communes (validée par arrêté préfectoral n° BCTE/2024/154 du 4 décembre 2024).

Il rappelle que la présentation au Conseil Communautaire du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) d'assainissement collectif est une obligation relevant de l'article L. 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le RPQS doit comprendre les données N-1 ; les rapports soumis au vote concernent donc les données 2024 recueillies auprès des Communes membres.

M. JURY propose aux membres du Conseil Communautaire de prendre connaissance des 8 RPQS « assainissement collectif » 2024 et d'approuver leur présentation.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE après en avoir délibéré sans débat contradictoire et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- prend note des rapports sur le prix et la qualité du service 2024 de toutes les Communes membres dans le cadre de la compétence « assainissement des eaux usées »,

AR Prefecture

043-244300307-20251124-DC2025112408-DE
Reçu le 04/12/2025

- n'émet aucune remarque à ce sujet.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Bernard SOUVIGNET
Président,

Jean-Marc TOURON
Secrétaire de séance,



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingeaux le*

Affichage et publication effectués le

AR Prefecture

043-244300307-20251124-DC2025112408-DE
Reçu le 04/12/2025